Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 11 (1875)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG. 15 Octobre 1875.

11e année. N° 20.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE.

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Les conférences générales des instituteurs neuchâtelois. — Correspondances de Neuchâtel ; de l'Ile de St-Pierre (Jura bernois) ; de Genève, de Corgémont (Jura) et de Lucerne. — Rapport sur les moyens de tirer un plus grand parti des connaissances acquises en se servant plus habilement de l'art de la parole. (Suite et fin.) — Réunion du Comité Central à Fribourg.

Les conférences générales des instituteurs neuchâtelois (1).

Les instituteurs de Neuchâtel sont sérieux et dignes de leur vocation élevée. Cette remarque a été faite plus d'une fois et l'était encore il y a un an par un écrivain vaudois qui a pris rang, non comme pédagogue précisément, mais comme auteur des *Biographies nationales,* dans notre monde intellectuel.

Une question toujours à l'ordre du jour en matière d'instruction publique, c'est celle de l'enseignement du calcul. Sur ce point, l'*intuition* est regardée, avec raison par les instituteurs neuchâtelois en général, comme la base sur laquelle il faut opérer. A l'intuition s'allie la gradation *sans lacune,* comme dit M. Michet dans son Rapport. « Faire beaucoup de calcul mental est un autre dictamen de

(1) Compte-rendu des Conférences générales des instituteurs neuchâtelois pour l'année 1874. — Neuchâtel, chez James Attinger ; 128 pages in-8°.

cet enseignement. » M. Michet dit *calcul de mémoire* : j'aime mieux pour ma part la dénomination *de calcul de tête,* déjà employée par Pestalozzi et Girard. La variété des exercices est une troisième condition *sine qua non* de réussite.

M. Michet et plusieurs de ses collègues se prononcent pour l'étude du *Livret :* « Qui ne sait son livret par cœur ne fut jamais calculateur. » Mais le livret, n'est-ce pas un accroc au système de l'intuition, de la gradation ?

Doit-on suivre le gros de la classe, les faibles ou les forts ? On doit marcher avec le gros plutôt qu'avec les plus avancés et ne pas négliger les faibles. Tâche difficile, quand elle est soluble.

La méthode Zæringer-Ducotterd est très bonne aux yeux de bien des maîtres. Elle est trop lente au gré de M. Michet et de plusieurs de ses collègues. L'auteur de ces lignes est pour la lenteur : *chi va piano va sano.*

M. Jacot, un autre rapporteur, pense qu'on peut remédier à l'inconvénient de décourager les forts, en s'attachant au gros des élèves et en les scindant en cours. Il est, comme le précédent, partisan de l'intuition. Il expose la marche que devrait suivre, à son sens et selon la section de Neuchâtel, l'enseignement du calcul dans les écoles primaires du canton. Il recommande en attendant l'étude de l'ouvrage de M. Tarnier.

Un troisième rapporteur, M. Cornu, trouve qu'on n'insiste pas assez sur le raisonnement. Il distingue la méthode française et la méthode allemande, c'est-à-dire celle qui donne la règle avant l'exemple et celle qui va du problème à la règle. M. Cornu se prononce pour cette dernière et conclut à l'adoption des livres de Ducotterd.

M. Magnin, un quatrième rapporteur, insiste sur l'intuition, comme point de départ de toute la méthode de calcul. « L'en-
» fant, dit-il, est né calculateur : voyez-le donc faire le dénombre-
» ment de ses frères et sœurs, de ses camarades. Ecoutez-le
» compter doucement le nombre de nuits qu'il a dormi avant le
» beau dimanche qui précède un jour de fête. L'école n'a donc pas
» à faire naître chez lui, mais bien à développer un germe déjà
» éclos et plein de promesses. La tâche du maître, pour en être fa-
» cilitée, n'en demande pas moins beaucoup de tact et une vraie

» science pédagogique. Il devra s'initier à la vie de l'enfance, refaire » pour ainsi dire ses premières années avec lui et, par tous les » moyens intuitifs en son pouvoir, chercher à relier son enseigne- » ment avec celui auquel la famille, la vie et le jeu dans la rue » avaient eu la plus grande part.

» Dans les classes inférieures, dit encore M. Magnin, les leçons » de calcul seront essentiellement orales.... Le pauvre petit n'aime » pas les longues explications : l'énoncé de la règle lui suffit. »

M. Magnin a raison et si la règle sort de l'exemple tout naturellement, l'énoncé en sera tout simple.

Mais faut-il, comme dit l'auteur, commencer par les fractions décimales ? En revanche ce n'est pas nous qui réclamerons quand l'enseignement du calcul sera non seulement utilitaire, mais éducatif comme le veut le rapporteur du Val-de-Travers.

Tous ces rapports ont été suivis d'une discussion où les rapporteurs, plusieurs de leurs collègues et quelques inspecteurs d'écoles prirent la parole.

M. Michet, le premier, donne quelques exemples sur la manière de procéder avec les plus jeunes : J'ai dépensé 60 centimes pour une douzaine d'œufs : que coûtait l'œuf ? — M. Michet revient sur l'importance du calcul mental, qu'il recommande tout particulièrement. M. Piaget, le rédacteur des conférences, voudrait qu'on apprît aux enfants à se servir des signes employés en arithmétique. « Il arrive souvent, dit l'honorable instituteur, qu'un élève sait résoudre de vive voix le problème suivant : 20 livres ont coûté 10 francs ; que coûtait la livre ? Mais s'il doit le faire par écrit, il y a dix chances contre une qu'il écrira : 20 : 10 = 2 francs : ce qui donne une réponse absurde.

M. Paroz, le directeur de l'école normale libre de Peseux, qui avait bien voulu apporter le tribut de son expérience à la réunion des instituteurs, indique la manière de procéder de Pestalozzi. Ce grand maître en éducation populaire employait des tableaux que l'on n'a pas conservés, mais dont on connaît encore les données fondamentales. Le compte-rendu donne un essai de reconstruction de ces tableaux synoptiques ; nous regrettons de ne pouvoir le reproduire dans nos colonnes, faute de caractères.

M. Tripet, abordant la question de savoir s'il faut enseigner les

fractions décimales avant les fractions ordinaires, pense qu'avant d'aborder les fractions, il est bon de faire connaître aux jeunes intelligences les principales propriétés des nombres, les caractères de divisibilité les plus aisés à saisir.

M. l'inspecteur Stoll déplore la manière dont certaines écoles et notamment certaines institutrices enseignent l'arithmétique. Au lieu de se servir de petits nombres, on en emploie de grands et on suit la routine.

M. Amiet fait observer que si l'enseignement fait fausse route, la faute en est souvent aux examinateurs, qui ont la manie de demander : *à quelle règle en sont vos élèves ?* Cette remarque de M. Amiet n'est que trop vraie et certains membres de Commissions d'école feraient bien de se croire moins entendus et de ne pas peser comme ils font sur les examens. Les hommes vraiment instruits y vont généralement avec circonspection. Mais il n'y a rien de présomptueux comme un demi-cultivé.

M. Humbert, inspecteur des écoles municipales de filles, se prononce pour la méthode adoptée aux écoles françaises par M. Ducotterd. Il en a vu les bons fruits dans les écoles de la Sagne et exprime le vœu qu'on rende ce Manuel obligatoire. L'auteur de ces lignes partage l'opinion de M. Humbert sur la valeur pédagogique de la méthode en question. Mais il se demande si l'on doit rendre un ouvrage *obligatoire*.

M. Guebhard, inspecteur des écoles, fait la guerre à certains procédés propres à inspirer aux élèves le dégoût de l'arithmétique : ainsi une étude trop sèche du livret, la manie de donner en punition une longue règle.

Comme résumé et conclusion de cette partie des travaux, l'assemblée générale vote les 6 principes suivants :

I. La méthode intuitive doit jouer le rôle essentiel en arithmétique et surtout dans l'enseignement des premiers éléments de cette branche.

II. Les exercices de calcul mental doivent être nombreux et sagement combinés avec les exercices écrits.

III. Il importe que le livret soit appris par cœur, mais il faut que cette étude se fasse d'une manière intelligente (1).

(1) C'est à dire d'une façon *non mécanique*. Mais l'exercice de mémoire qui consiste à apprendre la table des nombres, ne l'est-il pas nécessairement?

IV. Le calcul des nombres complexes ne doit pas être négligé.

V. La méthode de la réduction à l'unité jouera le principal rôle dans la solution des problêmes sur la règle de trois et ses applications. Cependant il est important que la théorie des proportions soit enseignée dans les classes de garçons.

Dans un prochain article, nous poursuivrons cette analyse du compte-rendu des conférences de 1874 et des autres questions instructives qui y ont été traitées, c'est-à-dire celles des COURSES SCOLAIRES et des SCIENCES NATURELLES, ainsi que de la deuxième partie du Rapport qui traite des intérêts de la Société neuchâteloise.

A. DAGUET.

CORRESPONDANCES.

Aux pressantes et chaleureuses invitations de nos collègues de la Belgique qui désiraient tant voir la Société romande représentée dans leur Congrès et qui avaient exprimé le vœu de la voir représentée, entre autres par M. Daguet, ce dernier n'a pu répondre que par les lignes suivantes, dans l'impossibilité où les circonstances de la Société et les siennes propres le mettaient de faire le trajet de Suisse à Bruxelles.

Mon cher Monsieur et braves amis belges,

Il est bien pénible de dire *non* quand le cœur dit *oui* :

Il m'eût été bien agréable d'aller vous porter les vœux de vos frères de la Suisse romande et de resserrer à Bruxelles les liens contractés à Genève et à St-Imier.

Il nous eût été doux de nous trouver en personne dans ce pays qui a si vaillamment combattu au moyen-âge pour ses libertés communales et qui, dans l'âge présent, donne de si beaux exemples de travail, d'industrie, d'activité intellectuelle, d'amour pour les lumières, les sciences et les arts.

Avec quel bonheur nous serions allés fêter avec vous cette grande réunion des hommes d'école de la Belgique, que vous avez la modestie de placer sous les auspices de nos congrès helvétiques. Mais il nous manque pour cela, faut-il vous le dire, le temps et les ressources nécessaires. Ce sera là toujours, je le crains, le principal obstacle à la réalisation de la grande pensée de solidarité et de fédération universelle. Aussi, n'est-ce qu'après bien des hésitations qui vous expliquent le retard mis à l'envoi de ces lignes, que nous nous sommes décidés à vous dire ce *non* qu'il nous était si douloureux de prononcer.

Que, du moins, les regrets de vos frères absents soient présents à votre esprit pendant les belles journées que vous allez célébrer et auxquelles nous eussions pris part avec tant d'enthousiasme et d'effusion.

« L'homme est tout ce qu'il est par le cœur, disait notre grand Pestalozzi ! » Eh bien, par le cœur, vos frères suisses seront au milieu de vous et souffriront de la distance qui les sépare des nobles éducateurs des Flandres et qui les empêchera d'ajouter un nouvel anneau à la chaîne symbolique qui unit les peuples éclairés et libres, quelle que d'ailleurs soit la dénomination du régime sous lequel ils sont appelés à vivre.

Que les circonstances qui nous privent de l'avantage d'aller sympathiser avec vous ne diminuent en rien les sentiments que vous nous avez voués et leur prêtent, au contraire, un nouvel aliment, pour nous consoler du profond chagrin que nous fait éprouver cette séparation apparente, indépendante de la volonté de ceux qu'elle afflige.

Au nom de tous vos frères de la Suisse romande,

Alexandre Daguet.

Neuchâtel, le 25 août 1875.

Ile de J.-J. Rousseau, le 19 septembre 1875.

Les mots *inclination* et *inclinaison* sont-ils synonymes? On dit, pour exprimer l'action de pencher, surtout le corps ou la tête : une *inclination* de tête. Les maîtres d'hôtels et leurs sommeliers respectifs sont généralement portés à faire preuve, envers les voyageurs, de la souplesse de leur dos, par l'*inclination* ou par l'*inclinaison* (?) de la colonne vertébrale, mue par l'appât du lucre.

On sait que l'*inclinaison* est l'obliquité d'une ligne, d'un plan, d'une surface, par rapport à une autre ligne, à un autre plan; c'est là la définition que nous donnent les dictionnaires.

L'*inclinaison* d'une planète est l'angle que fait le plan de son orbite avec celui de l'écliptique. L'*inclinaison* de l'aiguille aimantée est l'angle qu'elle fait avec l'horizon.

Quelle que soit la vraie signification de ces deux vocables, Lamartine, en parlant de ses *inclinaisons* bibliques, n'a-t-il pas eu raison d'user de ce terme?

G. V.

Neuchâtel, 22 septembre.

Mon cher monsieur,

L'expression dont s'est servi Lamartine (si ce n'est pas une faute d'impression) est évidemment défectueuse et contraire à toutes les règles; elle confond deux choses tout à fait distinctes.

Le *Dictionnaire de Littré* que je viens de consulter tout exprès donne raison à cette critique. L'expression *Inclinaisons bibliques*, n'a vraiment aucune raison d'être.

A. D.

A MM. les instituteurs du Jura.

La *Librairie* BEERSTECHER, *à Neuveville*, annonce pour paraître prochainement :

L'ILE DE SAINT-PIERRE

dans le lac de Bienne.

Cette monographie, due à une plume jurassienne, contient :

1° la description de l'île ;

2° ses traditions historiques, et

3° le séjour de Rousseau,

avec une gravure représentant la vue générale de l'île, prise de la côte méridionale du lac, au-dessus de Loeraz.

L'un des plus beaux souvenirs que MM. les instituteurs du Jura puissent garder de la fête qui a eu lieu à Neuveville, le 23 septembre 1875, est une brochure, dans laquelle l'auteur, réunissant l'agréable à l'utile, leur fait connaître les beautés de l'île de St-Pierre qu'ils ont visitée, les initie à ses traditions historiques et au séjour que le philosophe genevois y fit en 1765. Tel a été le but de l'auteur et tel est aujourd'hui celui de l'éditeur.

L'ÉDITEUR.

Chêne-Bourg, 16 septembre 1875.

Une discussion très-intéressante s'est élevée dernièrement dans le sein de la Société pédagogique genevoise au sujet de cette question posée par l'un de nous :

Ne serait-il pas bon de rendre les concours de gymnastique aussi généraux que possible?

Quelques-uns étaient pour l'affirmative et motivaient ainsi leur opinion.

Les enfants des différentes communes de notre canton ne se connaissent presque pas, on pourrait même dire absolument pas ; c'est là un fait regrettable, car s'ils pouvaient lier connaissance déjà sur les bancs de l'école, il en résulterait le plus grand bien pour le pays, au point de vue de l'union qui doit régner entre tous les citoyens.

Bien que pour des motifs divers, mais dont le principal est, sans contredit, le développement de l'éducation parmi les masses, les haines vivaces qui divisaient naguère les habitants de village à village, soient en majeure partie éteintes, il existe cependant encore dans certains endroits quelques méfiances, quelques préventions nullement justifiées, et qu'on doit s'efforcer de faire disparaître. Pour cela, apprenons aux enfants des localités diverses à se connaître, à s'apprécier et par conséquent à s'aimer. Or, les concours de gymnastique, véritables fêtes pour les écoles, offrent un moyen certain d'arriver à ce but.

A tel jour fixé par l'inspecteur cantonal, les enfants de cinq ou six communes se réuniraient dans le local de gymnastique d'une commune cen-

trale et là, pendant toute une journée, et sous les yeux de leurs maîtres respectifs et de leur inspecteur, ils rivaliseraient de zèle et d'efforts. Outre qu'un noble sentiment d'émulation leur ferait accomplir de véritables merveilles, on peut bien affirmer qu'il se serait formé ce jour-là de solides amitiés, qui, plus tard peut-être, pourront contribuer à aplanir bien des obstacles, à dissiper bien des malentendus.

Il serait difficile de ne pas reconnaître la justesse de ce raisonnement. Aussi les adversaires de cette proposition se sont-ils moins placés au point de vue théorique, que tous déclaraient excellent, qu'au point de vue purement pratique.

Ou les concours généraux, disaient-ils, ne seront pas sérieux et alors l'autorité scolaire ne saurait s'en contenter; ou ils seraient sérieux et alors il est matériellement impossible d'examiner tous les enfants que vous aurez réunis. En effet, supposez que sur un point quelconque du territoire vous ayez réuni deux cents enfants environ, et que pour chacun des exercices qu'ils devront tour à tour exécuter, il faille une demi-minute — ce qui est bien peu — il faudra cent minutes pour un seul exercice; multipliez ce chiffre par le nombre d'exercices, ajoutez encore le temps nécessaire pour les exercices d'ensemble et vous vous convaincrez facilement qu'une journée entière serait à peine suffisante.

D'ailleurs les enfants seraient défavorablement placés les uns à l'égard des autres : ceux qui, pour se rendre sur l'emplacement désigné, auront dû faire le matin une bonne lieue, seront bien moins disposés à travailler que ceux de la commune même. Enfin, tous ces déplacements occasionneraient des dépenses devant lesquelles les parents reculeraient peut-être.

Incidemment, M. Lynck, professeur de gymnastique au collége de Genève, s'est déclaré fort peu partisan des exercices aux engins, à cause des chances de redoutables accidents qu'ils présentent.

« Du moment, dit-il, que je vois l'un de mes écoliers escalader le reck par exemple — engin que tous les gymnastes préfèrent et qui pourtant est un véritable casse-cou — je me prends à trembler. En effet, rien ne m'assure que cet exercice brillant auquel le jeune gymnaste prélude avec tant d'agilité et de grâce ne se terminera point par une chute fatale. » Gardons les exercices préliminaires, le saut, la lutte, le grimper, mais bannissons impitoyablement tous les engins qui tendent à faire de nos enfants des équilibristes et des clowns.

Du reste, la gymnastique étant devenue obligatoire dans les écoles primaires et les parents étant par ce fait dans l'obligation de faire suivre cet enseignement à leurs enfants, il importe d'en écarter toute chance d'accident.

Cette question, au fond très importante pour l'enseignement de la gymnastique, ne pouvait être ainsi résolue incidemment, mais elle sera reprise avant peu, soyez-en certain, car si les engins ont leurs détracteurs, ils ont aussi leurs partisans convaincus.

Agréez, Monsieur le rédacteur, mes bien cordiales salutations.

J.-Ls. Munier.

Corgémont, le 21 septembre 1875.

Très-honoré Monsieur,

Les journaux nous apprennent que le gouvernement du canton de Zurich a fait des démarches auprès de M. Ruegg, directeur de l'école normale de Münchenbuchsée et professeur à l'université de Berne, pour engager celui-ci à accepter à Zurich une position analogue à celle qu'il occupe actuellement. M. Ruegg a eu une large part dans l'organisation scolaire actuelle du canton de Berne, où son départ serait presque unanimément regretté. Le *Volksblatt* (du 18 courant) dit à ce sujet : M. Ruegg réfléchira à deux fois avant de quitter le canton de Berne où des témoignages non équivoques de reconnaissance lui ont été donnés aussi bien de la part des autorités scolaires que de la part du synode évangélique réformé (il en est le vice-président et membre du conseil synodal). Il reconnaîtra que le canton de Zurich déchiré par les luttes de partis extrêmes ne lui offrira pas un champ d'activité aussi satisfaisant et que les démocrates ne lui accorderaient pas leur appui d'une manière permanente.

Le synode du cercle de Courtelary a entendu, dans sa réunion d'hier, un excellent travail de M. Pagnard et qu'on pourrait intituler : *Types de descriptions pour l'enseignement des sciences naturelles* A L'ÉCOLE PRIMAIRE, pris dans le plan d'études. Il a été décidé de vous prier de bien vouloir accepter ce travail pour la partie pratique de l'*Educateur*. J'aurai l'avantage de vous l'adresser dans quelques jours.

La Société jurassienne des instituteurs, formant section de la grande société romande, se réunira à Neuveville les 22 et 23 septembre et traitera les questions suivantes :

1° Quelle est la position de l'école secondaire par rapport à l'école primaire; doit-elle être parallèle à celle-ci ou la compléter? Rapporteur général : M. Schaffter, inspecteur à Delémont.

Les écoles du soir d'apprentis ont-elles leur raison d'être, ou par quoi pourraient-elles être remplacées? Rapporteur général : M. Landolt, inspecteur à Neuveville.

Le rapport de la Direction de l'Education du canton de Berne a été distribué, il y a quelques semaines, au corps enseignant. Je me permettrai de vous en adresser un exemplaire. Il mériterait qu'une plume autorisée en fît une analyse dans les colonnes de l'*Educateur*. G.

La lettre qui précède est arrivée trop tard pour être insérée dans l'*Educateur*. Depuis, la réunion de Neuveville a eu lieu et a été fort belle, on ne peut plus cordiale et gaie. Nous comptons y revenir en entrant dans le détail des discussions. Nous nous contentons pour aujourd'hui de donner les conclusions du premier rapport telle que les a votées l'assemblée, qui comptait presque tous les instituteurs du Jura qui n'étaient pas à l'école de recrues à Lausanne, et bon nombre de dames institutrices.

I. L'école secondaire qui, parmi nos établissements d'instruction publique, occupe une place intermédiaire entre l'école primaire et l'école cantonale, a pour triple tâche :

a) de fournir à la jeunesse une instruction supérieure à celle que donne l'école primaire ;

b) de donner aux jeunes gens les connaissances nécessaires pour exercer avec intelligence et succès une profession quelconque :

c) de préparer des élèves pour les classes supérieures de l'école cantonale.

II. Pour arriver à remplir avec succès cette triple tâche, les écoles secondaires du Jura ont besoin des améliorations suivantes, consistant :

1° à faciliter aux jeunes gens de la campagne l'entrée dans ces écoles, en diminuant le nombre des heures de leçons pendant l'été ;

2° à en rendre l'entrée accessible aux enfants peu aisés, en augmentant le nombre des places gratuites et en leur fournissant une partie des moyens d'enseignement.

3° à apporter plus de sévérité dans la répression des absences ;

4° à relier plus rationnellement l'école secondaire à l'école primaire ;

5° à faciliter le raccordement entre l'école secondaire et l'école cantonale ;

6° à modifier le programme des progymnases ;

7° à fournir aux Jurassiens les moyens de se former à la vocation d'instituteurs secondaires ;

8° à élaborer un plan d'études uniforme pour les écoles moyennes ;

9° à les doter de moyens d'enseignement également uniformes.

Lucerne, 26 septembre 1875.

La deuxième école de recrues d'instituteurs a commencé le mardi 14 septembre, à Lucerne. Pendant la première semaine le temps a été très favorable ; depuis dimanche, au contraire, la pluie tombe à chaque instant. Pendant les premiers jours il a fallu classer, diviser, organiser la troupe. Les recrues forment un bataillon divisé en 4 compagnies de 120 à 130 hommes chacune. Les cadres ont été choisis dans les divers cantons. Peu de moments sont perdus au service militaire : on fait l'exercice 7 jours par semaine du matin au soir. Voici quel est l'ordre du jour général :

5 ½	heures,	diane.	1 ½	heure,	rappel.
7	»	déjeuner.	7	»	soupe.
7-10 ¾	»	instruction.	7 ½	»	signal de sortie.
10 ¾	»	rapport d'école.	9	»	retraite.
11	»	dîner.	9 ½	»	appel dans les chambres.
11 ½	»	sortie.			

Ainsi, il y au moins 9 heures d'exercice et d'instruction par jour.

Outre les divers exercices militaires (école du soldat, de compagnie, de bataillon, les recrues instituteurs suivent encore un cours de gymnastique, un cours d'hygiène militaire, et différentes autres leçons sur l'étude des cartes, l'organisation militaire, etc.)

Voici quel est l'état du personnel d'instruction :

Commandant de l'école : M. le lieut.-colonel Rudolf, instructeur d'arrondissement de la IVe division.

Remplaçant : M. Thalmann, lieutenant-colonel, instructeur de 1re classe de la IVe division.

Ier *Adjudant :* M. de Reding, lieutenant-colonel de la IVe division.

IImes *Adjudants :* M. le major Brunner, instructeur de IIe classe; M. Em. Guggenheim de Bâle.

Les instructeurs de 1re classe sont :

1. M. Thalmann, lieutenant-colonel, pour la partie tactique.
2. M. Imfeld, major, pour l'instruction du tir.
3. M. Colomb, capitaine d'état-major, pour l'école de tirailleurs et le service de sûreté.
4. M. de Reding, lieutenant-colonel, pour l'école de soldat, celle de compagnie et l'école de bataillon, ainsi que pour la connaissance du terrain.
5. M. de Elger, major, pour la connaissance du terrain (en allemand).
6. M. le major Nabholz, pour la tactique.
7. M. le Dr Schoch, professeur à Winterthour, pour la gymnastique.

Les instructeurs de deuxième classe sont d'après l'ordre des compagnies : MM. Bourgos, cap.; Sunier, lieut.; Habermacher, cap., et Krauer, cap. Les maîtres de gymnastique sont MM. Hengärtner, de Zurich, Gelzer, d'Yverdon, Wæffler, de Lucerne, et Hauswirth, de Berne.

Le jeudi, 16 septembre, M. le commandant de l'école a, dans un discours allemand, indiqué le but que poursuivait la nouvelle organisation militaire et qui est de rendre à l'*instituteur tous ses droits de citoyen*. Nous reviendrons plus tard sur cette idée quand nous parlerons plus en détails de l'école elle-même.

Excusez, Monsieur le rédacteur, la sécheresse de cette lettre, et agréez, etc.

H. Gobat.

Rapport présenté à la conférence des instituteurs du district de Lausanne sur la question :

Quels sont les moyens d'enseigner à nos jeunes gens à tirer un plus grand parti des connaissances acquises, en se servant plus habilement de l'art de la parole?

(*Suite et fin.*)

Vient le moment où l'on quitte l'école. Alors ces prétendues connaissances acquises s'envolent avec les jours, comme un léger vernis disparaît à l'air et à la pluie ; le peu qu'il en reste est sans application. S'agit-il d'exposer sa manière de voir sur un sujet important, on en est incapable ; qu'il faille dresser un mémoire, faire une demande par écrit ou tenir une comptabilité, on le fait gauchement et avec beaucoup de peine. On se rappellera probablement quelques règles de grammaire, certaines capitales de

l'Asie, mais sa langue, on ne peut se la rappeler lorsqu'on ne l'a jamais étudiée dans son essence. L'examen de l'école militaire arrivé, l'élève intelligent prouvera qu'il a oublié au moins les trois quarts des connaissances qu'il croyait posséder. Qu'en sera-t-il des jeunes gens moins bien doués?

Voilà comment, avec les exigences sans cesse renaissantes des examens tels qu'ils sont faits actuellement dans nos écoles, on a le secret de rendre l'enseignement aride et infructueux; voilà comment l'on dégoûte de l'étude beaucoup de jeunes gens bien doués, en déflorant tout et en n'achevant rien.

Dira-t-on toute l'influence déplorable que peut avoir sur le caractère des enfants cette prédilection que nous montrons pour les formes et les dehors dans tout ce que nous demandons de leur activité? faut-il s'étonner si, dans mille occasions, le plus grand nombre ne se montrent soucieux que des apparences? Puis, combien quittent les bancs de leur classe enflés d'orgueil et persuadés qu'ils sont très forts sur toutes les matières! Les sciences naturelles, la géographie, le français même étaient leurs branches favorites. Parce qu'ils ont entendu les noms de beaucoup de choses, ils croient par là même les savoir, et il découle de ce fait une conséquence fâcheuse, c'est qu'il semble que nous leur disions à leur sortie de l'école : « Va, ton bagage est complet, d'ailleurs l'étude comme nous la comprenons est aride et tu peux mieux faire que de t'y vouer. » Vous l'avez compris, ce n'est pas l'instituteur, encore moins les commissions d'école qui tiennent ce langage, c'est l'école elle-même par ses tendances.

Si l'on eût procédé plus simplement, plus naturellement en un mot, l'on eût pu espérer d'autres résultats. L'intelligence et le goût développés feront faire cent fois plus de chemin dans la vie, qu'une mémoire surchargée de choses indigestes et incomprises; c'est pourquoi nous croyons pouvoir poser comme buts de l'enseignement, le développement intellectuel et le goût pour l'étude.

III. *Réformes à opérer. Conclusions.*

Que doit-on faire pour atteindre les deux buts sus-indiqués? Observer, raisonner, comprendre, étudier ensuite les choses bien comprises, acquérir une provision de connaissances générales sur une foule de sujets tirés de la vie de tous les jours et ne point vouloir faire l'impossible. L'étude de la langue maternelle prendra la première place et toutes les autres branches d'enseignement devront concourir à sa perfection. Entendons-nous bien; cette étude, nous la ferons tout intuitive. A cet effet, nous aimerions à voir dans nos écoles, au lieu de bouquins dépareillés, des tableaux d'animaux et de plantes, des collections de corps géométriques et d'objets de tout genre pouvant donner matière à des leçons, quelques échantillons des productions naturelles d'un emploi journalier dans les travaux domestiques. Les plantes, les animaux, les diverses constructions feront l'objet des investigations de l'instituteur et de ses élèves dans leurs courses. En classe, beaucoup d'exercices avec le sujet sous les yeux. Par ce moyen si fruc-

tueux l'élève acquerra des idées claires, il rectifiera son observation et son jugement et apprendra à s'exprimer convenablement et correctement. Les conversations enrichiront la mémoire et contribueront à donner une certaine aisance à l'expression ; l'étude des mots isolés au point de vue de l'idée qu'ils rappellent, permettra de se convaincre des lacunes qui restent à combler relativement à la signification exacte de mots expliqués mettra à même de s'assurer si les explications ont été bien comprises d'une part, et de l'autre, elle fera entrer dans la pratique une foule de termes non encore utilisés par les élèves; les lectures analytiques avec le dictionnaire en mains, les morceaux littéraires appris par cœur après en avoir donné la substance, produiront la variété dans la tournure de la phrase et dans le choix des expressions, car on connaît le matériel d'une langue par la pratique et nullement par des préceptes et des règles. Que l'on prenne surtout le mot dans le discours où l'auteur l'a employé, avec plus de bonheur et de justesse quo ne pourrait le faire l'élève dans la petite phrase qu'on lui demande. La comparaison du sens des mots conduit aisément à l'étude de certains synonymes. Il est bien clair qu'ici on ne peut pas entrer dans les nuances de sens données par les dictionnaires : dans bien des cas les substitutions de mots équivalents les feront mieux saisir que les définitions qu'on pourrait donner de ces différences. Qu'enfin, et c'est le but de tout ce que nous venons de dire, l'élève s'habitue à rendre nettement sa pensée, quelle qu'en puisse être la source.

La première et la principale chose que l'enfant fait à l'école est d'apprendre à lire. Il est naturel, en effet, de lui donner de bonne heure ce moyen d'instruction, mais ici encore on se heurte contre un écueil : pendant trop longtemps l'écolier doit fixer son attention sur le mécanisme de la lecture, il déchiffre des lignes dont la gradation est peu observée à l'ordinaire ; le but de cet art est pour lui de traduire par des sons et des articulations les mots écrits sans jamais se préoccuper de l'idée que ces sons représentent. Quelle est la cause de ce fait? C'est qu'on veut à tout prix qu'il lise beaucoup pour qu'il sache lire le plus tôt possible, sans qu'on fasse rien pour soutenir son courage dans cette tâche ardue. Les premières difficultés mécaniques surmontées, l'on s'appliquera à donner de l'attrait aux leçons de lecture par tout ce qui peut captiver l'attention et développer le goût. A part le livre de lecture, qui est la propriété de l'écolier, chaque classe devrait être pourvue d'ouvrages intéressants, variés, simples, composés dans un style qui convienne à chaque âge. Il faudra pourtant, direz-vous, que l'enfant parvienne à lire avec intelligence toutes sortes de morceaux ; nous en convenons ; mais, pour arriver là, il y a des préliminaires à suivre.

La récitation, voilà un auxiliaire puissant dans la formation d'une langue, mais à certaines conditions : convenance du sujet sous plusieurs rapports, explication des tours de phrase, lecture par le maître, fragments courts appris sans remplacement de mots ou renversement d'idées.

Nous aimerions que l'on restreignît les manuels de grammaire avec leurs

définitions, aux dernières années d'étude et qu'on les remplaçât par des exercices grammaticaux et des analyses au tableau noir, parce que nous ne pourrions jamais assez répéter qu'il faut étudier les faits avant de les formuler. Nous croyons pouvoir affirmer, qu'ayant acquis un développement suffisant, l'élève saurait mieux sa grammaire après un ou deux ans d'étude en suivant cette voie, qu'après sept ou huit ans, comme cela se pratique ordinairement pour le plus grand ennui des enfants. Nous ne pensons pas que l'on doive abandonner complétement les dictées, parce que, tout en froissant des opinions reçues, on négligerait pourtant un moyen de développement et l'un des côtés de la langue.

L'étude du vocabulaire ne doit pas consister dans un griffonnage plus ou moins mauvais et dans l'épellation d'une kyrielle de mots. Un soin tout particulier y sera consacré. L'orthographe sera prise en considération, mais avant tout on s'occupera du sens; après chaque explication viendra l'exemple du mot employé dans une phrase. Le maître donnera lui-même l'exemple en composant de ces phrases, puis il en fera faire à ses élèves, oralement d'abord et par écrit ensuite. Il serait bon qu'une partie du recueil renfermât des mots rangés par famille, pour que tous ceux qui seront étudiés dans une leçon appartinssent à un même sujet, ce qui conduirait insensiblement à la composition par l'explication même des termes qui devront y entrer. Ce procédé ferait ainsi passer dans le langage ordinaire des mots dont l'usage semble n'appartenir qu'aux auteurs.

La marche que nous venons d'indiquer à grands traits fait une part incomparablement plus grande à la composition et aux exercices qui y sont relatifs. L'enseignement de la langue dirigé dans ce sens, les écoliers emploieront des termes qu'ils comprennent ; ils feront réellement des phrases lorsqu'ils parleront, au lieu de débiter des chapelets de mots tirés de leurs manuels. D'une part, ils posséderont la facilité d'expression résultant de l'enseignement général et, de l'autre, ils se livreront à des exercices plus nombreux faits dans ce but. C'est alors que, partis d'une foule de sujets étudiés dans les exercices intuitifs, en s'élevant graduellement, on arrivera à se servir plus aisément de l'art de la parole, parce que les connaissances acquises l'auront été réellement, qu'ensuite on aura fait ce qu'il est convenable de faire pour mettre les élèves en état de s'exprimer avec facilité.

Les leçons intuitives données sur la composition, à part les avantages directs de la méthode leur feront distinguer les idées d'ensemble des idées de détail, peu à peu ils s'habitueront, un sujet étant donné, à trouver ce qui en fait le fond, puis à découvrir sous quel chef doivent se ranger les idées secondaires examinées. De là à l'établissement d'un plan par soi-même il n'y a pas loin.

L'enseignement de la composition peut tirer parti de la lecture, de la récitation, de la dictée, de l'étude des synonymes, soit en faisant traiter un sujet lu et suffisamment expliqué, soit en faisant traduire en prose quelque poésie bien comprise, soit par des substitutions de mots en se basant sur leur synonymie.

On peut être certain que l'attente ne sera pas trompée, si l'on a soin de lutter contre l'indifférence d'un grand nombre d'enfants en exigeant des énoncés clairs et complets. Le maître travaille dans l'intérêt d'un langage correct quand il n'admet pas des monosyllabes pour réponses, quand il ne commence pas celles-ci, enfin quand il fait corriger par les élèves les expressions vicieuses.

Ce que nous avons l'honneur de vous présenter aujourd'hui, messieurs, c'est un vœu auquel vous vous associerez peut-être, c'est en tout cas une idée dont la réalisation rencontrera plus d'une difficulté, savoir, entre autres, l'interprétation rigoureuse du programme et la manière de procéder dans les examens. Tant qu'on s'obstinera à regarder le programme comme une mesure à combler et son observation littérale comme une demi-vertu pour les instituteurs, ce sera en vain que l'on attendra de l'instruction primaire des résultats plus féconds. Car à peine l'enfant est-il entré à l'école, à peine sait-il lire, que son activité doit se mouler dans le programme comme dans une cuirasse. Sans se préoccuper du malaise qui peut en résulter, on fait avancer l'enfant, que ce soit au-dessus de ses forces ou non. Hier il apprenait une leçon qu'il ne pouvait comprendre, aujourd'hui son travail a encore une difficulté de plus, demain il faudra augmenter la vitesse ; on chemine ainsi pendant toute l'année comme des voyageurs dans un train exprès, parce que tous les jours diminuent les chances d'arriver à la fin du programme. L'important pour certaines personnes est qu'on arrive à destination. N'essayez pas de leur dire qu'en certains endroits se trouvent des passages difficiles, que vous avez dû ménager la voie ou vous arrêter à telle ou telle station. Tout cela est inutile, vous êtes jugé et condamné, car elles ne peuvent tolérer une marche aussi lente.

Le jour de l'examen, si l'on prenait au sérieux leur langage, on adopterait des mesures pareilles à celles employées par les compagnies de chemins de fer, qui ont des taux de retenue sur les salaires de leurs mécaniciens pour chaque minute de retard.

Puis ce sont des résultats positifs que l'on veut pouvoir constater, peu importe s'ils sont superficiels, c'est une récitation générale qui est demandée ; plus l'enfant prononce de mots et mieux ça vaut, car on s'inquiète peu si les termes dont il fait usage sont de lui ou de son manuel. Beaucoup d'examinateurs ne s'effraient pas de cela : ils trouvent que c'est tellement naturel ! aussi l'envie leur prend de suivre à l'index dans un livre afin de s'assurer de la reproduction textuelle que donnera l'élève. Ainsi la manière dont se font les examens a pour conséquence le peu de solidité des choses étudiées, ainsi est donnée à l'enseignement cette déviation fâcheuse qui exige des efforts prodigieux de mémoire et laisse l'intelligence végéter et s'atrophier.

Deux mots pour terminer. Nous avons usé de notre liberté pour présenter notre pensée sans détour. Il nous reste un devoir à accomplir, c'est de remercier l'autorité supérieure des directions données aux commissions sur la manière dont doivent se faire les examens ; il y a énormément à faire dans ce sens. Les errements de la routine ne disparaissent pas en un instant.

Voici les conclusions de notre rapport :

1° Le développement d'un bon langage est du domaine de la famille, de la société et de l'école ; l'influence de cette dernière ne peut être que partielle ;

2° L'école est encore sous l'empire de tendances formalistes qui nuisent aux résultats qu'on pourrait en attendre ;

3° Si jusqu'ici on a sacrifié le fond à la forme, faisons le contraire : que l'intelligence reprenne sa place et la mémoire la sienne ; dès que les enfants auront des idées claires et des mots pour les rendre, ils le feront, soyons-en sûrs ;

4° Les questions de distribution du programme et celle des examens annuels devront être prises sérieusement en considération par les autorités préoccupées du point de vue de notre sujet ;

5° Le degré inférieur de nos écoles manque de livres de lecture ; nous désirons vivement que l'autorité supérieure voue sa sollicitude à l'élaboration d'un ouvrage de ce genre.

Lausanne, le 21 juin 1875. E. Trolliet.

Le Comité central de la Société des Instituteurs de la Suisse Romande, réuni à Fribourg le dimanche 10 octobre, a décidé de mettre à l'étude pour l'assemblée générale prochaine *une* question générale et *deux* questions qui seront simultanément discutées dans des assemblées particulières.

La question générale est à peu près libellée comme suit :

I. La nouvelle Constitution fédérale posant en principe que l'instruction primaire doit être *suffisante* et ce terme étant vague et élastique, un programme détaillé de l'instruction primaire doit être rédigé. La rédaction de ce programme est mise à l'étude pour la Conférence générale.

Questions particulières :

I. Des Ecoles enfantines, de leur organisation et de leur programme. Examen de la question de savoir si ces écoles doivent se raccorder à l'instruction primaire et si elles doivent revêtir un caractère privé ou public.

II. L'enseignement historique qui se donne à l'école primaire doit-il tenir compte des données de la critique historique? Au cas affirmatif, dans quelle mesure faudrait-il le faire pour concilier les exigences de la vérité historique avec celles du patriotisme d'une part, et, de l'autre, avec la candeur et le sentiment moral du jeune âge ?

AVIS.

La gérance de l'*Educateur* reçoit les abonnements au *Progrès*, journal de l'*Education populaire*, publié par la *Société centrale des instituteurs belges*, paraissant tous les dimanches de l'année, sauf en Septembre.

Prix d'abonnement pour la Suisse : Un an, 7 francs.

Le Rédacteur en chef : A. Daguet.

Fribourg. — Imprimerie Edouard Bielmann.